

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 28 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Vivier, allée des Uxellois, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :

Mmes CARO Véronique, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, L'HELGOUALC'H Nadège, PERROCHON Elodie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, PUYRENIER Alain, de ROBIEN Philippe, RIVIERRE Aurélien, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absentes excusées :

PAIN Sylvie donne procuration à L'HELGOUALC'H Nadège
DE MIRANDA Anne-Marie donne procuration à LA PORTA Christophe

Secrétaire de Séance : Mme TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19



Délibération 2022-29 : Modification des horaires de l'agence postale communale (APC)

A la suite du départ de Madame POMÉON, nous avons procédé au recrutement d'un agent qui est déjà en poste à l'APC d'Épieds-en-Beauce.

Depuis le 28/11/2022, ce nouvel agent a pris ses fonctions à l'APC de notre commune.

Toutefois, pour assurer la continuité de service des APC des deux communes, les horaires de notre APC doivent être modifiés comme suit :

- Mardi : 14h-17h
- Mercredi : 9h-12h
- Vendredi : 9h-12h
- Samedi des semaines paires : 9h-12h

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide, **à l'unanimité**, les nouveaux horaires de l'APC.

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

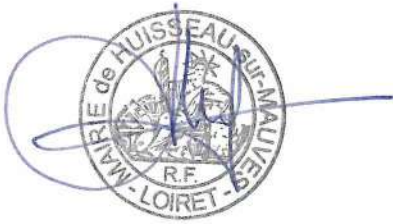
Publié le

SLOW

ID : 045-214501678-20221206-2022_29_1-DE

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En Mairie le 07/12/2022

La secrétaire de séance
Amélie TOTTEREAU-RETIF



Le Maire
Jean-Pierre BOTHERAU

